

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI MOUSSE 77

Version:3

Date de révision:29/11/2010

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identificateur de produit: ANTI MOUSSE 77

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: BIOCIDE

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: S.C.A.L.P. SA
8 allée de Bruxelles - Z.I. La Poudrette
F-93320 Les Pavillons sous Bois
France
Tél: +33 (0)1 48 48 39 76
Télécopie: +33 (0)1 48 49 80 36
Courriel: scalp@scalp-france.fr www.scalp-france.fr

Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1907/2006 traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N°CE: Non applicable.

Éléments d'étiquetage:

- Symbole(s): Aucun selon le règlement (CE) n°1907/2006 et modifications.

- Phrase(s) R: Aucune selon le règlement (CE) n°1907/2006 et modifications.

- Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.
23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs /aérosols.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Information(s) complémentaire(s): COV: 0% 0 g/l

Dangers principaux: Irritant pour les yeux.

Autres dangers: /

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule: Chlorure de benzalkonium

Description de la préparation: Solution aqueuse de fongicide

Composant(s) contribuant aux dangers: • Chlorure N-alkyl(C12-16)-N,N-diméthyl-N-benzylammonium - N°CAS: 68424-85-1
Conc. (% pds):1 < C <= 5 - Symbole(s): C N - Phrase(s) R: 22-34-50 - SGH: SGH05 - Corr. cut. 1B - Corrosion - Danger - H314 - P301+P330+P331*P303+P361+P353*P363*P304+P340*P310*P321*P305+P351+P338 - P260*P264*P280 - P405 - P501 SGH09 - Tox. aq. aiguë 1 - Environnement - Attention - H400 - P391 - P273 - P501

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI MOUSSE 77

Version:3

Date de révision: 29/11/2010

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: /

- Inhalation: Eloigner du lieu d'exposition, si possible à l'air libre et coucher la victime.
- Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Laver abondamment à l'eau.
En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
- Ingestion: Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), eau, poudre.
- Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Aucun.
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
- Conseils aux pompiers: Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- Précautions pour la protection de l'environnement: Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Écoper ou aspirer le liquide le plus rapidement possible dans un récipient adéquat.
- Référence à d'autres sections: /

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation:
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
 - Mesure(s) d'ordre technique: Eviter la formation de poussière.
 - Conseil(s) d'utilisation(s): Maintenir les emballages bien fermés.
Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistolage. Maintenir les emballages bien fermés.
- Stockage:
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
Conserver hors de la portée des enfants.
 - Mesure(s) d'ordre technique: /
 - Condition(s) de stockage: Conserver à une température supérieure à 5°C
 - Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI MOUSSE 77

Version:3

Date de révision: 29/11/2010

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- | | |
|--|---|
| - Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | Les emballages plastiques sont recommandés. |
| - Matériaux d'emballage non adaptés: | aucun |
| Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Biocide |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle:

- | | |
|---------------------------|---|
| - Limite(s) d'exposition: | Porter des gants appropriés.
Éviter le contact avec la peau. |
|---------------------------|---|

- Indice biologique:	/
----------------------	---

- Mesure(s) d'ordre technique:	/
--------------------------------	---

Contrôles de l'exposition:

- | | |
|---------------------------------------|---|
| - Protection des voies respiratoires: | Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |
|---------------------------------------|---|

- Protection des mains:	gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel
-------------------------	--

- Protection de la peau et du corps:	Porter un vêtement de protection approprié
--------------------------------------	--

- Protection des yeux:	Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.
------------------------	--

- Protection individuelle:	/
----------------------------	---

- Procédure(s) de surveillance recommandée(s):	/
--	---

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement:	/
---	---

Mesure(s) d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
----------------------	--

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- | | |
|--------------------------------------|--------------------|
| - Aspect: | liquide |
| - Couleur: | vert clair |
| - Odeur: | très faible |
| - PH: | 7 |
| - Réserve alcaline/acide: | / |
| - Point / intervalle d'ébullition: | 100°C |
| - Point / intervalle de fusion: | < 0 °C |
| - Point d'éclair: | Ininflammable |
| - Température d'auto-inflammabilité: | Non applicable. |
| - Température de décomposition: | 400°C |
| - Limites d'explosivité: | / |
| - Inflammabilité (solide, gaz): | Non applicable. |
| - Densité relative (eau = 1): | 0.995 |
| - Masse volumique apparente: | 0.995 g/cm3 |
| - Viscosité: | < 100 mPa.s (20°C) |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI MOUSSE 77

Version:3

Date de révision: 29/11/2010

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Autres informations:

- Hydrosolubilité: complètement miscible
- Liposolubilité: insoluble
- Solubilité aux solvants: soluble dans certains solvants spécifiques
- Coefficient de partage n-octanol/eau: /
- Vitesse d'évaporation: /
- Conductivité électrique: /
- Autres données: /
- Information(s) supplémentaire(s): /

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité: Le produit est stable.
- Stabilité chimique: Stable en conditions normales.
- Possibilité de réactions dangereuses: produits non dangereux
- Conditions à éviter: Aucune sous utilisation normale.
- Matières incompatibles: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
- Produits de décomposition dangereux: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Informations sur les effets toxicologiques: /
- Toxicité aiguë:
 - Inhalation: Chlorure N-alkyl(C12-16)-N,N-diméthyl-N-benzylammonium DL50: 344mg/Kg (rat)
 - Contact avec la peau: DL50/cutanée/lapin = 3340 mg/kg
 - Contact avec les yeux: Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
 - Ingestion: DL50/orale/rat = 344 mg/Kg
- Sensibilisation: N'a pas d'effet sensibilisant.
- Toxicité chronique: Non mutagène (test AMES).
- Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée: /

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Toxicité: Peut être nocif pour les organismes aquatiques, pour la flore, pour les organismes du sol.
- Persistance et dégradabilité: Facilement biodégradable, selon le test OECD concerné. 303A > 90%
- Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.
- Mobilité dans le sol: Non
- Autres effets néfastes: /
- Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non
- Toxicité aquatique: Valeur valable pour la matière première
CL50/96h/poisson rouge = 0.28 mg/l CL50/96h/truite = 0.93 mg/l CL50/48h/daphnie = 0.0058 mg/l Daphnia magna: CE 50 Toxique pour les algues. Er(50):0.049 mg/l: Selenastrum

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI MOUSSE 77

Version:3

Date de révision: 29/11/2010

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

capricornutum: 72 H methode :OCDE	
- Toxicité bactériologique:	Toxique pour les bactéries. 7.75 mg/l: boue activée : 3 H : methode: OCED 209
- Toxicité pour les oiseaux:	Non déterminé.
Potentiel de formation d'ozone photochimique:	Non
Information(s) générale(s):	Valeurs valables pour la matière active Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Chlorure N-alkyl(C12-16)-N,N-dimethyl-N-benzylammonium

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Doit être incinéré selon les règlements locaux.
Emballages contaminés:	Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.
Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
Numéro ONU:	aucun
Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	Non soumis à la réglementation ADR/RID.
Voies maritimes (IMDG):	Non soumis à la réglementation IMDG.
Voies aériennes (ICAO/IATA):	Non soumis à la réglementation ICAO/IATA.
Dangers pour l'environnement:	Nocif pour les organismes aquatiques Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Possible
Autre(s) information(s):	/

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Produit concerné par la directive des biocides
Évaluation de la sécurité chimique:	/
Avis ou remarques importantes:	L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE. Le produit doit faire l'objet d'un enregistrement au près des autorités compétantes.
---------------------------	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ANTI MOUSSE 77

Version:3

Date de révision: 29/11/2010

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Avis ou remarques importantes:	<p>Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.</p>
Restrictions:	<p>Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).</p>
Recommandation(s):	<p>Date de péremption : 2 ans après la date de fabrication .</p>
Références et / ou bibliographie:	/
Conseils relatifs à la formation:	/
Information(s) supplémentaire(s):	<p>Produit déclaré sous le N° 90320 à l'INRS dans le cadre de la Directive des biocides .</p>
Historique:	
- Date de la première édition:	16/02/2006
- Date de la révision précédente:	12/01/2009
- Date de révision:	29/11/2010
- Version:	3
- Révision chapitre(s) n°:	total
Réalisé par:	Sds